

**Compte-rendu de
l'Assemblée Générale d'AgriCord
et du Comité d'Orientation de « Paysans contre(nt) la Pauvreté »**

Mercredi 26 novembre 2014 – 14h00-18h00 et vendredi 28 novembre 2014 – 09h15-15h00
Manille – ADB Asian Development Bank Manila HQ
6 ADB Avenue, Mandaluyong City 1550, Manille, Philippines

Première séance (26 novembre 2014, 14h00 – 18h00)

Assemblée Générale, en présence de membres du Comité d'Orientation et d'observateurs

Présidence

Piet VANTHEMSCHE, président d'AgriCord

Piet Vanthemsche, président d'AgriCord, ouvre la séance et invite Chris MORRIS, directeur du Centre ONG et Société Civile de l'ADB (Banque asiatique de développement), à présenter l'ADB ainsi que ses activités liées aux organisations paysannes. L'ADB travaille, d'une part, au travers des gouvernements (prêts et subventions représentant 75 % de ses activités) et d'autre part, au travers de son département dédié au secteur privé (25 %). La sécurité alimentaire est un secteur clé pour l'ADB. Les programmes dédiés aux exploitants agricoles, réalisés principalement par l'intermédiaire des gouvernements, soutiennent ces exploitants de manière indirecte (notamment au moyen d'infrastructures pour la commercialisation).



ADB accueille l'Assemblée générale et le Comité d'Orientation d'AgriCord, en présence d'observateurs

Au nom d'Asiadhrra, Marlene Ramirez accueille ses collègues et en particulier les leaders et représentants d'organisations agricoles, membres de l'Assemblée générale et du Comité d'Orientation d'AgriCord, dans la perspective de la clôture de l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF). Elle exprime la profonde gratitude d'AgriCord envers ADB, le FIDA et la Commission européenne pour leur implication continue. Elle présente un résumé des efforts de différentes agri-agences pour collaborer et unir leurs forces aux Philippines, comme cela a été documenté et expliqué dans divers ateliers tenus le 25 novembre, à Manille.

Participants

Membres de l'Assemblée générale

Laure HAMDI, Afdi
Kees BLOKLAND, Agriterra
Marlene RAMIREZ, AsiaDHRRRA
Shimpei MURAKAMI, AFA/AsiaDHRRRA
Ousmane NDIAYE, Asprodeb
Alex DANAU, CSA
Daniel COULONVAL, FWA/CSA
Secondo SCANAVINO, CIA, par procuration
Willi KAMPMANN, DBV/AHA
Anne PANEL, Fert
Henri de BENOIST, AGPB/Fert, par procuration
Juha Marttila, MTK/FFD, par procuration
Lode DELBARE, Trias
André BEAUDOIN, UPA DI, par procuration
Piet VANTHEMSCHE, Boerenbond, président

Membres du Comité d'Orientation du programme PCP

Shimpei MURAKAMI, AFA
Cesarie KANTARAMA, EAFF
Justin AMATKREO ASTOUIN, PROPAC
Ibrahima COULIBALY, ROPPA
Fatma BEN REJEB, UMNAGRI
Genes ROSA, UNICAFES
Ignace COUSSEMENT, AgriCord, directeur exécutif
Piet VANTHEMSCHE, Boerenbond, président

Observateurs

Manuel NOGALES, ACODEA
Christopher MORRIS, ADB
Esther PENUNIA, AFA
Lany REBAGAY, AFA
Jean-François ISAMBERT, AGPB/Fert
Elaine TAN, ASEAN Foundation
Florante VILLAS, AsiaDHRRRA
Katharina SCHLEMPER, DBV
Muamar VEBRY, délégation de l'UE en Indonésie, au Brunei Darussalam et en ASEAN
Juha RUIPPO, FFD
Jean-Philippe AUDINET, FIDA
Yolando ARBAN, FIDA
Gudrun CARTUYVELS, Trias
Hélène JOLETTE, UPA DI
Estelle GALLOT, AgriCord, responsable administrative et financière.

1. Soutien aux organisations paysannes après le passage du typhon Yolanda (novembre 2013). Présentation par Asiadhrra.

Marlene Ramirez (AsiaDHRRRA) a exprimé, à l'aide d'une vidéo préparée par des volontaires d'OP, la profonde gratitude des exploitants agricoles et des organisations paysannes ayant bénéficié d'un soutien pour réhabiliter leurs terres après le passage du typhon Yolanda (Haiyan) en novembre 2013 aux Philippines.

Un fonds à effet de levier, fourni par AgriCord, a été complété par un soutien de la Fondation de France pour mettre en œuvre un engagement de l'administration d'AgriCord adopté lors de l'Assemblée générale de Montpellier au mois de novembre 2013.

Commentaires

- [Afdi, Laure Hamdi] Nous devrions tirer les leçons et intégrer l'expérience acquise dans le cadre du soutien aux organisations paysannes hautement vulnérables ou en situation de crise.
- [Asiadhrra, Marlene Ramirez] Il est possible de travailler avec des groupes d'exploitants agricoles en cas de catastrophe naturelle. De tels groupes peuvent se montrer très efficaces pour apporter des secours en situation d'urgence. Pourtant, les agences humanitaires préfèrent encore souvent ne pas réellement les impliquer.
- [Ignace Coussement] Il est possible de tirer les leçons et d'intégrer les expériences par le biais d'échanges au sein du Comité Projets (CP), qui se chargera ensuite d'adresser des recommandations au Conseil d'administration.

2. Questions statutaires : candidatures d'agri-agences pour l'affiliation à AgriCord.

Le Conseil d'administration a examiné les candidatures d'ACODEA en Espagne et d'AHA (Andreas Hermes Akademie) en Allemagne. Ces deux candidats remplissent l'ensemble des exigences pour l'affiliation au réseau AgriCord.

Le Conseil d'administration confirme la volonté d'AgriCord de rester une organisation ouverte et accessible aux nouveaux membres qui partagent la vision d'AgriCord et se montrent disposés à collaborer au programme de Paysans contre(nt) la Pauvreté.

Des représentants d'AHA et d'Acodea présentent leurs organisations (voir les 2 présentations ci-jointes).

Questions/réponses concernant la présentation d'AHA et ses contacts avec le ministère allemand BMZ/GIZ

- [Trias, Lode Delbare] AHA/DBV est un partenaire stratégique du nouveau programme allemand « One World No Hunger », axé sur les Centres d'innovation dans différents pays, principalement africains. Pour le ministère allemand BMZ/GIZ, les exploitants agricoles font partie du secteur privé et l'AHA est considérée comme un partenaire stratégique pour établir des liens avec des organisations paysannes, un volet dont le budget est estimé à 10 millions d'euros sur 4 ans.
- [DBV, Willi Kampmann] Dans le cadre de sa relation avec DBV/AHA, BMZ veut éviter de collaborer exclusivement avec les exploitants agricoles commerciaux et tient à veiller à ce que des organisations paysannes existantes soient impliquées dans les programmes et activités de formation.

Questions/réponses concernant la présentation d'ACODEA

- [Fert, Anne Panel] Dans un futur immédiat, l'ACODEA ne travaillera pas dans la région méditerranéenne. L'organisation se concentre sur l'Amérique latine pour des raisons linguistiques et culturelles. La gouvernance d'Acodea (UPA, Fademur...) et le gouvernement espagnol ont manifesté leur intérêt pour travailler en région méditerranéenne, ce qui sera certainement à l'ordre du jour dans une phase ultérieure.
- [Trias, Lode Delbare] Le financement résulte d'un accord avec Agriterra et AgriCord. L'envergure des activités (nombres d'organisations paysannes) doit encore être définie. La priorité sera donnée aux services de conseil et à la mobilisation de financements (effet de levier) auprès des banques.

Après les présentations des deux organisations à l'Assemblée générale et sur proposition unanime du Conseil d'administration, l'Assemblée générale a accepté les 2 nouveaux membres.

3. Présentation de l'actualisation du programme Paysans contre(nt) la Pauvreté pour 2014.

La direction présente les aspects clés de la version actualisée du programme *Paysans contre(nt) la Pauvreté*. Le document ci-joint résume les points abordés durant la présentation :

- Aspects opérationnels clés : agir en tant que fonds fiduciaire multi-donateurs, avec des partenaires de développement pertinents, avec implication structurelle d'OPA et gestion transparente.
- 3 soucis justifiant des ajustements continus : demandes résultant de besoins réels formulés par des organisations paysannes, recherche d'une valeur ajoutée spécifique et obtention de résultats.
- 6 principales caractéristiques de l'approche de Paysans contre(nt) la Pauvreté, en tant que programme régi par ses propres acteurs.
- Formulation améliorée des compétences clés des organisations paysannes et des livrables du programme.
- 16 tâches du réseau (tâches « One-for-All »).
- 3 niveaux de contrat, au sein du réseau, permettant d'établir des pistes d'audit transparentes.
- 4 piliers du cadre pour les activités de Suivi & évaluation et d'estimation d'impacts.

Commentaires

- [Trias, Lode Delbare] Dès le tout début, en 2007, les organisations paysannes au sein d'AgriCord ont exprimé un certain malaise à l'égard de l'appellation *Paysans contre(nt) la Pauvreté* (« Farmers Fighting Poverty »). Les membres d'AgriCord ont conscience de ce malaise. Cependant, PcP/FFP est une « marque » qui porte ses fruits. L'Assemblée générale n'est pas opposée à un changement de nom, mais tout nouveau nom doit refléter notre ambition ainsi que notre spécificité.
- [PROPAC, Justin Amatkreo Astouin] Le processus de répartition du travail en différentes tâches est clarifié. Il est question de disposer d'un moyen pragmatique d'identification de personnes-ressources clés (gestionnaires de tâche) au sein des diverses agri-agences. La gestion des tâches est assignée à des personnes plutôt qu'à des agri-agences. Les attributions des mandats peuvent être sujettes à évaluation.
- [EAFF, Césarie Kantarama] Les organisations paysannes participantes souhaitent savoir comment les agri-agences développent des complémentarités dans un même pays ou avec les mêmes organisations. L'EAFF exprime son inquiétude quant au fait que les tâches 1-for-ALL n'abordent pas systématiquement les principales priorités des organisations paysannes et/ou ne tiennent pas compte du type de soutien que les organisations paysannes espèrent recevoir de la part d'une agri-agence particulière.
- [AFA, Shimpei Murakami] La non-exclusion est un aspect très important et les plus pauvres d'entre les pauvres ne doivent pas être mis de côté. [Piet Vanthemsche] AgriCord se concentre sur les organisations paysannes, sans faire de choix politique. Cela peut impliquer les plus pauvres comme les moins pauvres, mais toujours dans une optique de renforcement des capacités. Nous nous concentrons sur les acteurs. D'autres acteurs (ONG) couvrent d'autres thématiques et d'autres priorités.
- [Agriterra, Kees Blokland] Nous avons tout intérêt à continuer de nous concentrer sur les organisations paysannes. Il a été démontré (par l'OIT, l'ECOSOC des Nations unies) qu'un lien positif existe entre le degré d'organisation des exploitants agricoles et le degré de développement, l'égalité du développement et la réduction de la pauvreté.
- [IFAD, Jean-Philippe Audinet] Au travers la gestion des tâches, quelle est la stratégie d'AgriCord en tant que fournisseur de services aux organisations paysannes ? Est-il question que les agri-agences se spécialisent dans l'offre de services complémentaires aux organisations paysannes (par le biais de l'intégration et du partage des approches et des méthodologies) ? Est-il question que chaque agri-agence s'améliore en tous points ? Du point de vue des organisations paysannes, il serait utile de connaître les éventuelles spécialisations des différentes agri-agences. Jusqu'à présent, la spécialisation n'a jamais été présentée comme un objectif, mais certaines inquiétudes existent quant à l'efficacité et aux performances des agri-agences.
[Piet Vanthemsche, Ignace Coussement] La spécialisation n'est pas (encore) un objectif déclaré d'AgriCord, bien que les opinions divergent à ce sujet. La question reste ouverte et cette discussion permet à notre réseau de faire des avancées dans le respect des différences. Du point de vue du back-office, les tâches 1-for-ALL sont supposées contribuer à l'augmentation de l'efficacité et à la création d'un espace propice à la coopération. Dans la pratique, il est question d'impliquer de plus en plus souvent des personnes-ressources originaires des pays en voie de développement.

4. Mise en œuvre du programme Paysans contre(nt) la Pauvreté 2014 : rapport de la direction.

Le directeur exécutif d'AgriCord présente les faits et chiffres de la mise en œuvre de Paysans contre(nt) la Pauvreté en 2014 et de l'évaluation de performance planifiée pour avril 2015. La présentation est jointe en annexe.

Commentaires

- [IFAD, Jean-Philippe Audinet] Les accords de partenariat avec les organisations paysannes s'étalent sur des périodes plus longues et s'appuient sur des contrats de projet différents. Il serait intéressant de savoir si les types de partenariat évoluent avec le temps. Cette question est également liée à l'éventuelle évolution du type de ressources mobilisées (y compris les financements hors-subsidations).
- [ROPPA, Ibrahima Coulibaly] Les organisations paysannes s'attendent à recevoir un soutien qui leur permette d'accroître leur puissance économique et d'acquérir un réel pouvoir de négociation face aux autres acteurs.
- [Asiadhrra, Marlene Ramirez] Le fait de mettre en lien le programme Paysans contre(nt) la Pauvreté avec d'autres programmes de soutien d'organisations paysannes (tels que SFOAP et MTCP, en lien avec le soutien du FIDA et de l'UE) et le fait de développer des complémentarités avec ces autres programmes, augmentera la valeur et la pertinence globales pour les organisations paysannes.
- [Ignace Coussement] Les partenaires financiers (donateurs) ont indiqué souhaiter recevoir des rapports dans un autre format : comprenant des sections séparées par pays, couvrant le domaine plus large de la dynamique des organisations paysannes et incluant les efforts d'autres acteurs du développement et d'autres donateurs bi- ou multilatéraux. Des rapports aussi complets pourraient même remplacer les rapports spécifiques de projet/contrat.
- [EAFF, Césarie Kantarama] L'approche de Paysans contre(nt) la Pauvreté demeure très pertinente. Les organisations paysannes ne sont pas instrumentalisées. Cependant, la perspective à long terme est un point essentiel. Les services de conseil post-projet doivent recevoir toute l'attention nécessaire et il convient au minimum de veiller à établir une stratégie de sortie clairement définie.

5. Recommandations concernant la mise en œuvre de Paysans contre(nt) la Pauvreté

[Résumé par Kees Blokland et Laure Hamdi, vice-présidents]

- La discussion a fait apparaître un large consensus concernant le programme. Celui-ci a été soigneusement préparé et, tel que présenté, n'a donné lieu à aucun désaccord notable.
- Les points clés ayant fait l'objet d'une discussion sont la division du travail, la spécialisation, le groupe cible, le lien avec la réduction de la pauvreté... L'Assemblée générale doit garder ces différents points à l'ordre du jour.
- L'importance toujours plus grande des activités économiques dans les discussions, ainsi que le reflète le programme Paysans contre(nt) la Pauvreté, est un point positif et pertinent. Le progrès social est lié au développement économique.
- Les propositions de nouvelle appellation, pour remplacer l'appellation *Paysans contre(nt) la Pauvreté/Farmers Fighting Poverty*, sont attendues.
- La pertinence des *tâches* et des *domaines de travail* doit être clarifiée.
- Le rôle et la valeur ajoutée de l'*appui-conseil* et des services de conseil doivent être davantage documentés et explicités, tout comme les échanges d'expériences entre pairs.
- Notre stratégie doit être clarifiée en ce qui concerne la durée des partenariats, les accords, les contrats, la stratégie de sortie et les évolutions des types de soutien. Dans ce contexte, la question du financement des organisations paysannes (cfr. séminaire de l'Assemblée générale à La Haye) reste pertinente. Ce point est également lié au financement des activités agricoles en général.

Deuxième séance (28 novembre 2014, 09h30 – 15h00)

Comité d’Orientation, en présence de membres de l’Assemblée générale et d’observateurs

Thématique :

Subventions ou investissements : mobilisation de capital risque par les organisations paysannes.

Co-présidence

Piet VANTHEMSCHE, président d’AgriCord et Ibrahima COULIBALY, vice-présidente de ROPPA



Piet Vanthemsche et Ibrahima Coulibaly, coprésidents du Comité d’Orientation de Paysans contre(nt) la Pauvreté

Piet Vanthemsche ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Comité d’Orientation. Ibrahima Coulibaly assume la présidence de la réunion, qui accueille également Rachid Pertev, secrétaire du FIDA, en qualité d’observateur.

Piet Vanthemsche présente la thématique de la réunion « Subventions ou investissements : mobilisation de capital risque par les organisations paysannes ». Les subventions ne couvrent pas tous les besoins des organisations paysannes. Nous observons des efforts intéressants de la part d’organisations paysannes pour mobiliser du capital risque destiné à leurs membres. Le capital risque est nécessaire.

Les institutions financières locales, en particulier les institutions de microfinance, connaissent une croissance régulière et sont généralement bien gérées, mais elles privilégient rarement le secteur de l’agriculture. Par ailleurs, l’on observe généralement l’absence d’un échelon intermédiaire, entre la microfinance et les plus gros investissements pris en charge par les banques.

Commentaires

- Alex Danau (CSA) demande que la définition du capital risque, qui est utilisé pour désigner les ressources financières autres que les subventions, soit clarifiée. Ce point avait été soulevé par l’Assemblée générale de juin 2014. [Piet Vanthemsche] Il est prévu, durant la réunion, d’échanger diverses expériences en matière de gestion de prêts et de fonds propres (capitaux à risque) et d’identifier les structures, nouvelles ou existantes, éventuellement appropriées.
- [Shimpei Murakami, AFA] La définition actuelle du capital risque est associée à la notion d’investissement. Cependant, les investissements ne concernent pas uniquement l’économie.

[Ibrahima Coulibaly, président de la réunion] D’autres contributions durant la réunion devraient nous permettre de mieux appréhender la signification et la pertinence du financement hors-subvention des organisations paysannes, en particulier les contributions des institutions de développement, comme l’ADB et le FIDA, qui travaillent à la fois avec des subventions et du capital risque (prêts).

1. Rôle des organisations paysannes et comment les soutenir dans ce rôle.

1.1. Pratiques du FIDA aux Philippines (cas concrets)

Voir la présentation de Yolando Arban, IFAD Philippines, ci-jointe.

Principales leçons tirées des expériences aux Philippines :

- il est très important de développer une relation de confiance entre les parties prenantes
- aligner les besoins des investisseurs avec ceux des acteurs et des bénéficiaires
- la fourniture de subventions requiert de solides méthodes de suivi et de surveillance.

Commentaires

- [Piet Vanthemsche] À quel moment, durant le cycle de vie d'une activité ou d'une organisation, convient-il de passer d'une logique de subvention à une logique d'investissement ? Et ce passage peut-il être efficace en gardant les mêmes collaborateurs, sachant que la logique est différente ? La logique du développement est différente de celle de l'investissement. [Yolando Arban] Les investissements se basent sur des plans d'affaires mûrement réfléchis, incluant une large dose de renforcement des capacités et identifiant précisément les liens avec les marchés. Les propositions d'investissement émanent de groupes d'intérêt locaux, sont soutenus par les autorités administratives locales et impliquent le secteur privé local. Les subventions permettent d'effectuer un suivi étroit (assistance, accompagnement) des investissements.

1.2. Opportunités pour les organisations paysannes, Jean-Philippe AUDINET, IFAD.

Le FIDA, en tant qu'institution publique internationale de financement, fournit des prêts aux gouvernements (94 % des activités du FIDA, contre 6 % pour les subventions). Ces prêts sont destinés à des projets de développement, appelés projets d'investissement, qui comprennent des « investissements » en capital social. LE FIDA n'entretient pas de relations directes avec les exploitants agricoles, toutes ses activités étant réalisées au travers des gouvernements. L'analyse économique et financière de ces activités couvre à la fois les prêts accordés aux gouvernements et les activités économiques des exploitants agricoles impliqués indirectement. Pour le FIDA, investir revient à rassembler du capital, y compris du capital social. LE FIDA n'utilise pas d'instrument de financement de capitaux propres, ou de capital risque en général.

En ce qui concerne le capital risque (prêts, capitaux propres), il convient de distinguer différentes fonctions des organisations paysannes. Seules certaines fonctions et services fournis aux membres sont susceptibles de générer un rendement. Ces activités rentables ne sont généralement pas menées par les organisations d'envergure nationale, mais sont plutôt limitées au premier et au second niveau d'association des exploitants. Le concept de rentabilité de ces activités rentables signifie, selon le FIDA, que l'activité (i) augmente le revenu des petits exploitants agricoles (considérés par le FIDA comme des entrepreneurs) et cela, (ii) de façon durable et (iii) susceptible d'être appliquée spontanément à une plus grande échelle.

Pour le FIDA, les prêts possèdent presque toujours une composante de subvention. Lorsque l'on travaille dans le domaine de la fourniture de ressources aux exploitants agricoles, il est nécessaire, du fait du niveau de risque élevé, d'offrir des subventions pour assurer les investissements. Ces subventions soutiennent les investissements réalisés sur la base de plans d'affaires soigneusement préparés et évalués. LE FIDA considère qu'il est important que les producteurs disposent d'un autofinancement pertinent, éventuellement (de préférence) associé ou combiné à un financement octroyé par une banque. Les subventions aident à établir les liens commerciaux.

LE FIDA dispose d'une expérience initiale des partenariats privés impliquant des producteurs. Ces derniers s'associent non à des banques, mais à des acteurs du secteur privé (transformateurs), qui fournissent une partie du financement. Dans ce cas de figure, le principal critère est celui des intérêts des exploitants agricoles. Pour le FIDA, les petits exploitants sont les premiers acteurs du secteur privé. LE FIDA ne possède pas de guichet pour le secteur privé (contrairement à l'ADB ou le GAFSP).

LE FIDA a observé que la plupart des fournisseurs de capital risque étaient incapables d'atteindre l'« échelon intermédiaire qui fait défaut » et ce, même lorsqu'il s'agit d'initiatives lancées par de petits exploitants agricoles. Pour le FIDA, le développement des petits exploitants ne doit pas se retrouver sous l'emprise des entreprises en aval, comme c'est le cas notamment avec l'agriculture sous contrat. Le défi consiste à trouver un intérêt commun et pour cela, les organisations paysannes doivent devenir beaucoup plus puissantes de façon à pouvoir passer des contrats selon leurs propres conditions.

Commentaires

- [Piet Vanthemsche] Des complémentarités intéressantes existent entre les rôles des gouvernements bénéficiant d'un soutien du FIDA et les contributions du secteur (financier) privé. L'agriculture sous contrat et l'intégration verticale vont gagner en importance et, par conséquent, les organisations paysannes doivent se préparer à faire face à cette évolution. La production primaire doit renforcer sa position dans les chaînes de valeurs et ce, dans le monde entier. LE FIDA se range du côté des organisations paysannes pour les aider à relever le défi de l'accroissement de leur pouvoir de négociation face aux acteurs en aval.
- [Alex Danau, CSA] On assiste actuellement à la création d'un certain nombre de fonds d'investissements spécialisés, tel BIO en Belgique, en mesure de répondre aux besoins des petites entreprises et de soutenir les initiatives des petits exploitants.
- [Laure Hamdi, Afdi] La dernière Assemblée générale a clairement fait la distinction entre les différents rôles des organisations paysannes et les différentes sources de financement potentielles. Les agri-agences sont de plus en plus sollicitées par les organisations paysannes appartenant à notre réseau pour renforcer leurs positions dans les chaînes d'approvisionnement. Ces demandes requièrent des fonds que les agri-agences sont incapables de mobiliser. Notre cœur de métier concerne le renforcement des organisations pour les aider à établir des relations intelligentes et équilibrées avec les acteurs privés des chaînes d'approvisionnement.

1.3. Perspectives pour l'ADB. Ahmed MAFUZ, directeur du département de développement durable et régional.

L'ADB collabore régulièrement avec le FIDA et cela, de façon souvent complémentaire. Deux perspectives revêtent une grande importance aux yeux de l'ADB.

Tout d'abord, les petits exploitants font face à des défis similaires. Nombre de pays acquièrent le statut de pays à revenu intermédiaire (PRI) (l'Inde, l'Indonésie, les Philippines...). Pourtant, les petits exploitants se retrouvent piégés, sans accès au financement, ni même, très souvent, aux terres arables. La question de l'accès à la terre est cruciale. À cet égard, la puissance organisationnelle est essentielle, mais fait généralement défaut.

Une deuxième dimension concerne le programme GAFSP (Programme global pour l'agriculture et la sécurité alimentaire). Celui-ci s'adresse aux petits exploitants. Guichets public et privé. L'ADB est directement concernée. Le guichet public, qui fonctionne au travers des gouvernements, s'efforce de faire bénéficier les petits exploitants, toujours de façon indirecte. Le guichet privé apporte un soutien aux transformateurs, aux traders... mais n'atteint pas non plus l'« échelon intermédiaire dépourvu de financement », même lorsqu'il concerne de petits exploitants. Un rapport sur cet « échelon intermédiaire non financé », publié par la société Enclude (Pays-Bas), fait des suggestions sur la façon de travailler avec les petits exploitants. L'ouverture d'un 3^e guichet dans le cadre du GAFSP a été proposée, mais a été considérée comme trop compliquée à mettre en œuvre.

Commentaires

- [Ibrahima Coulibaly, ROPPA] Tant les organisations paysannes que les institutions de financement, comme ADB, veulent s'assurer que les fonds parviennent jusqu'aux exploitants agricoles et qu'ils répondent aux besoins de ceux-ci et de leurs organisations.
- [Ousmane Ndiaye, Asprodeb] Il y a des coopératives (et « groupements d'intérêt économique » qui sont à la fois opérationnelles et efficaces en matière de développement de chaînes de valeur. Les exemples dans le domaine de la production de semences (au Sénégal et ailleurs) sont convaincants. Mais les banques de développement travaillent au travers des gouvernements et ces derniers déstabilisent souvent les marchés

(notamment en accordant des subsides aux produits concurrents). Par conséquent, il est impératif que des organisations paysannes puissantes mènent des activités intenses de lobbying et de sensibilisation pour faire en sorte que gouvernements et acteurs économiques soient favorablement disposés.

- [Shimpei Murakami, AFA] Référence à l'expérience thaïlandaise de 1995. Producteurs de riz bio. Rizerie. Investissements réalisés avec un capital en actions versé par les producteurs. Préparation intensive avec ONG. Formation et renforcement des capacités en matière de gestion et de comptabilité. Les producteurs de riz ont démarré la rizerie lorsqu'ils ont été convaincus de la pertinence de l'initiative. De cette façon, l'investissement n'est pas risqué. Nous avons besoin de critères qui permettent de déterminer le moment le plus opportun pour basculer d'un modèle de financement par subventions à un modèle d'investissements.
- [Rachid Perteve, FIDA] Des mécanismes de coordination des aides, spécifiques au secteur agricole ou généraux, existent dans tous les pays, impliquant à la fois les gouvernements et les agences d'aide. La possibilité de travailler avec de tels mécanismes de coordination pourrait être une solution très efficace.

2. Contributions des exploitants chefs de file présents à la réunion

UNICAFES (Genes Rosa)

Voir la présentation ci-jointe.

EAFF (Césarie Kantarama)

L'EAFF a observé bon nombre d'exemples convaincants d'organisations paysannes impliquées dans des institutions de microfinance. Des entreprises privées du secteur des télécoms ont également été impliquées.

Les approches coopératives restent très pertinentes. L'EAFF a mené d'intenses activités de lobbying pour s'assurer de la mise en place d'un environnement légal approprié pour la création de coopératives.

Exemple d'une coopérative (250 producteurs de manioc) qui obtient financement d'une banque de développement, un BDF (Business Development Fund), en collaboration avec une usine de transformation. L'approche 'business' est convaincante pour d'autres partenaires, y compris pour le gouvernement, services techniques et de vulgarisation.

Fert (Jean-François Isambert)

AGPB (producteurs de blé) à l'origine, avait un rôle représentatif vis-à-vis des autorités, comme tout syndicat. Mais l'AGPB s'est vite aussi orienté vers l'appui à la production, et ensuite à la transformation. En cogestion avec l'Etat, l'AGPB a créé un établissement financier, financé sur base d'une taxe payée par les producteurs.

L'établissement financier a permis de soutenir des activités étendues au secteur agro-alimentaire, au sens large, lié au secteur céréalier (élevage intensif par ex.). Le développement de filières est essentiel pour assurer un meilleur revenu aux agriculteurs. En accord avec l'Etat, l'établissement financier a une autonomie complète, puisque l'investissement initial (taxes) venait des producteurs. Cette organisation s'est internationalisée.

L'AGPB investit aussi à fonds perdu, en appui de Fert, ce qui ouvre d'autres perspectives. Fert investit dans l'agriculture et l'AGPB investit dans l'agro-alimentaire.

UNMAGRI (Fatma Ben Rejeb)

La problématique capital à risque est étrange et surprenante pour UNMAGRI. De toute évidence, il faut différencier les organisations de producteurs entre les économiques (génération de revenu) et celles qui font du lobbying. Le monde bancaire en Afrique du Nord n'est pas accessible pour l'agriculture.

FWA Fédération Wallonne d’Agriculture (Daniel Coulonval)

Les investissements doivent servir le monde agricole, et pas l’inverse.

Les outils en place pour soutenir des investissements, très souvent, favorisent les investissements plutôt que les producteurs. Manque de visibilité et différentes compréhensions autour de la table. Notre réflexion devrait viser des outils (structures et projets économiques) qui sont efficaces pour les producteurs.

Le CSA soutient des organisations de producteurs pour réaliser des études de faisabilité sur initiatives économiques (business plans).

PROPAC (Justin Amatkreo Astouin)

Voir la présentation ci-jointe.

ROPPA (Ibrahima Coulibaly)

Depuis 2 ans, le ROPPA capitalise des expériences positives en matière économique. Les initiatives sont très diverses, et le ROPPA se reconnaît dans les exemples déjà cités par d’autres intervenants.

Une approche pertinente est celles des mutuelles de solidarité. Les membres mettent de leurs moyens propres, c’est le 1er défi. Autre défi est celui de travailler ensemble, dans un climat de confiance entre organisations de producteurs et institution financières. 3ème défi des organisations de producteurs, est celui de gérer leurs propres contingences culturelles. L’orthodoxie comptable n’autorise pas les échanges entre contexte privé et contexte entreprise. La mutuelle permet de fonctionner avec 3 caisses différentes:

- des cotisations considérées comme des dons
- des cotisations considérées comme du capital à risque
- des prêts venant d’institutions bancaires.

Il ne manque pas de fonds pour l’agriculture. Il manque clairement des institutions et des mécanismes qui permettent de canaliser les fonds vers les l’agriculture.

Commentaires

- Piet Vanthemsche fait remarquer qu’il existe un large consensus sur le rôle essentiel joué par les gouvernements et remarque aussi, comme l’a également mentionné Daniel Coulonval, que les discussions d’aujourd’hui couvrent un large éventail d’activités.
- [Asprodeb, Ousmane Ndiaye] Les sociétés privées, de façon générale, ne sont pas toujours contrôlées par les actionnaires. Les organisations paysannes s’inquiètent. Comment organiser et garder un contrôle paysan sur les structures qui sont mis en place pour soutenir le monde agricole? Le problème de contrôle est très important.
- [FIDA, Jean-Philippe Audinet] Question adressée aux organisations paysannes. Les banques privées ne constituent pas une source externe de capital risque. Des guichets sont mis à la disposition des organisations paysannes dans le cadre de programmes de développement ou auprès d’institutions telles que le GAFSP ou l’AFD. Faut-il faire en sorte que ces guichets existants soient plus faciles à utiliser ? Ou qu’ils soient directement accessibles aux organisations paysannes ? Si l’on tient compte du principe de subsidiarité nationale, pourquoi la finance internationale devrait-elle ouvrir des guichets spécialisés ? Les services financiers nationaux sont supposés couvrir ces besoins et non pas les institutions internationales (ou alors un 3^e guichet dans le GAFSP).
- [Piet Vanthemsche] Les coûts de transaction deviennent prohibitifs, en particulier lorsque des institutions internationales sont impliquées.
- [DBV, Willi Kampmann] Pour tout investissement, la notion d’échelle est primordiale. Tant pour les petits exploitants que pour les grosses sociétés, c’est le retour sur investissement qui compte. Les exploitants agricoles ne peuvent atteindre ce niveau que lorsque leurs organisations sont suffisamment puissantes.

3. Résumé des contributions et commentaires.

[Lode Delbare, Trias] La définition de *capital risque* n'est pas encore complètement assimilée par tous les intervenants, ce qui explique pourquoi les différentes contributions ont été très diversifiées. La diversité des contributions n'a toutefois pas empêché d'avoir un débat intéressant. Quelques observations :

1. La question du choix entre subventions et capital risque est complexe et multidimensionnelle :
 - elle implique différents acteurs
 - elle joue à différents niveaux
 - elle impacte de différentes façons les différentes fonctions des organisations paysannes
2. Vu la complexité de cette question, il n'y a pas d'approche universelle pour définir les situations pour lesquelles il est plus approprié d'utiliser des subventions ou du capital risque. Par contre, il sera toujours essentiel de mener une réflexion lucide à ce sujet. Tant l'ADB que le FIDA et l'AFA utilisent une définition du terme au sens large : *investissements*.
3. Pour les organisations paysannes, cette question du type de financement est vraiment liée à la question centrale de savoir comment mettre les ressources financières à la disposition des exploitants agricoles. En ce qui concerne la mobilisation des ressources financières, les interactions entre les organisations paysannes et les autres acteurs du développement sont cruciales, en particulier avec les instances gouvernementales et les divers instituts financiers.
5. Des expériences concrètes et positives d'utilisation de subventions ou de capital risque existent dans diverses régions et divers contextes. Il serait souhaitable de tirer les leçons et d'intégrer ces diverses expériences. Il est également toujours conseillé de rechercher continuellement des innovations dans ce domaine.
6. Lorsque l'on cherche à mobiliser des fonds pour les exploitations familiales et leurs organisations, il est important de considérer les perspectives à long terme et la nécessité d'un degré suffisant d'autofinancement afin d'atteindre un degré de durabilité satisfaisant.
7. Même si le contexte peut être fondamentalement différent dans différents pays et régions (en termes socio-économiques et également culturels), les exploitants agricoles du monde entier font face à des défis similaires en ce qui concerne leur relation au marché, le développement de leur pouvoir de négociation dans les chaînes de valeur, ou encore l'organisation des finances rurales.
8. Il est crucial de prendre en compte le facteur de risque lorsque l'on examine la finance en milieu rural. Une série de facteurs contribue à perpétuer l'absence d'un *échelon intermédiaire de financement*, notamment les coûts de transaction élevés en raison du nombre élevé de petits exploitants, l'instabilité croissante du climat et le manque d'organisations paysannes suffisamment consolidées.

4. Discussion finale avec les agri-agences

- [Piet Vanthemsche] Plusieurs participants, faisant échos aux commentaires d'Ousmane Ndiaye et Jean-Philippe Audinet, insistent sur le rôle des gouvernements. Il convient en effet de considérer à la fois le rôle des organisations paysannes et celui des gouvernements. Nous disposons de bons partenariats public-privé dans les pays de l'UE, mais ce n'est pas toujours le cas dans le reste du monde. Non seulement les organisations paysannes doivent être puissantes, mais les gouvernements doivent l'être aussi (Vanthemsche).
- Marlene Ramirez d'AsiaDHRRA soulève la question de la marche à suivre : quel rôle les agri-agences doivent-elles jouer et quel type de ressources convient-il de mobiliser ? Comment répondre aux demandes des organisations paysannes ? Faut-il se concentrer uniquement sur les subventions, ou faut-il inviter les organisations paysannes à trouver d'autres sources de financement ou d'investissement ?

- [Kees Blokland] Agriterra a travaillé avec 60 coopératives traitant déjà avec des banques et sur le point de faire de gros investissements. Son soutien avait pour objet des fusions, des augmentations d'échelle, ou encore le démarrage d'une coopération entre pairs avec la coopérative laitière néerlandaise Friesland-Campina. Figurant parmi les principaux acteurs sur la scène internationale, Friesland-Campina avait initialement examiné la possibilité de racheter KCC (transformateur laitier précédemment détenu par l'État), mais est actuellement engagée dans la création d'une nouvelle société au Kenya qui travaillera avec les gros producteurs laitiers. Agriterra, en collaboration avec les petites coopératives laitières, a réussi à geler les plans d'investissement industriel de Friesland-Campina. Ces choix illustrent bien les principes fondamentaux qui régissent l'action des agri-agences.
- [Piet Vanthemsche] Les agri-agences ne doivent pas hésiter à quitter le confort du financement par subvention. À l'instar du FIDA, Agriterra insiste sur des choix qui ne sont pas ceux de l'industrie agroalimentaire, mais plutôt ceux d'organisations qui représentent véritablement les intérêts des exploitants agricoles. En écho à la question d'Asiadhrha : le rôle de l'agri-agence est de soutenir des plans d'affaires pertinents.
- [Fert, Jean-François Isambert]. Cela aiderait certainement nos analyses ultérieures si nous pouvons présenter et analyser davantage d'exemples concrets.
- [Asprodeb, Ousmane Ndiaye] Les organisations paysannes sont plus structurées que nous ne le pensions initialement. Elles sont souvent mieux organisées que les acteurs de l'industrie agroalimentaire. Mais les agri-agences devraient les aider à devenir plus indépendantes. Comment procéder ? Les agri-agences ne sont pas sensées travailler au nom ou à la place des organisations paysannes. En référence à l'expérience d'Agriterra au Kenya, Asprodeb souhaite avoir plus de détails sur l'action de ses pairs et sur la façon dont ils organisent leur soutien aux organisations paysannes.
- [Piet Vanthemsche] Les grandes entreprises industrielles mènent souvent le jeu dans les pays en voie de développement. En tant qu'agri-agences, nous devons nous en tenir à des modèles de développement qui soutiennent l'agriculture familiale. Le rôle des entreprises multinationales en Europe ne diffère pas de celui qu'elles jouent en Afrique et en Asie.
- [PROPAC, Justin Amatkreo Astouin] En Afrique centrale, PROPAC constate un regain d'intérêt de la part des gouvernements, en rapport avec l'émergence et la dynamique de SFOAP. Toutefois, les organisations paysannes ne reçoivent pas de soutien des gouvernements, mais doivent se contenter de l'aide fournie par les ONG et autres partenaires pour bâtir et renforcer leurs propres positions. Il convient d'encourager les gouvernements à jouer leur rôle et à permettre au secteur privé et aux organisations paysannes de jouer le leur.
- [FIDA, Jean-Philippe Audinet] Les petits exploitants sont en concurrence avec de grandes entreprises actives dans le monde entier (cette concurrence se joue de plus en plus souvent au niveau de critères de qualité de produits destinés à la consommation urbaine). Les économies d'échelle sont essentielles, en particulier en aval dans l'industrie agroalimentaire et dans la vente au détail. La question fondamentale est celle du choix entre des partenariats public-privé, impliquant des accords avec des sociétés souvent multinationales et une autre stratégie selon laquelle les exploitants agricoles créent eux-mêmes les entreprises nécessaires à la transformation et à la commercialisation de leurs produits. Quelques exemples intéressants : coopératives laitières au Maroc, initiatives rizicoles en Thaïlande et bien d'autres, notamment des coopératives laitières au Kenya.
- [Afdi, Laure Hamdi] Les *coopératives* internationales, en lien avec les agri-agences, sont des partenaires « privés » intéressants. Coopérations privé-privé. Les agri-agences peuvent jouer le rôle d'intermédiaires lorsque ces coopératives (laitières) internationales ont des conflits d'intérêts (coopératives laitières locales contre importations de lait en poudre).
- [Boerenbond, Piet Vanthemsche] Tant les partenariats public-privé que les initiatives contrôlées par les exploitants agricoles peuvent servir les intérêts des exploitants agricoles. Les exploitants chefs de file doivent déterminer laquelle des deux options est la plus apte à assurer la défense de leurs intérêts. Une option n'empêche pas l'autre. Pas d'idéologie, il faut laisser les exploitants agricoles faire leur propre choix.
- [Agriterra, Kees Blokland] Les coopératives internationales, telles que Friesland Campina, doivent composer avec leur responsabilité sociale d'entreprise et avec les intérêts (opposés) des exploitants agricoles néerlandais. Cela illustre à la fois la faiblesse et la force du modèle de l'agri-agence : Agriterra a

pu mobiliser la communauté des exploitants agricoles néerlandais en faveur des intérêts des exploitants agricoles des pays en voie de développement et ainsi influencer la position commerciale de Friesland Campina. Les partenariats public-privé (gouvernements donateurs avec secteur privé) doivent être évalués au regard de la défense des intérêts des exploitants agricoles des pays en voie de développement, comme le reconnaissent le gouvernement néerlandais et la Fondation Gates. Différentes agri-agences, dont Agriterra, ont déjà fait leurs preuves dans ce jeu de pouvoir.

- [CSA, Alex Danau] Les membres des coopératives doivent conserver le contrôle de leur coopérative. C'est là un défi souvent sous-estimé pour les exploitants agricoles.
- [ROPPA, Ibrahima Coulibaly] Dans nos économies (africaines), c'est principalement l'interférence des gouvernements qui est responsable de la faible rentabilité de l'agriculture et, par voie de conséquence, du manque de motivation des exploitants agricoles à réaliser des investissements susceptibles de développer leur activité. Par ailleurs, les ressources fournies par les gouvernements au secteur privé sont généralement purement et simplement gaspillées. Le rendement de ces investissements est souvent nul. Pourtant, il y a un besoin urgent d'investissements dans les initiatives locales. Dans les négociations avec les gouvernements, le point de vue des exploitants agricoles européens (2 % de la population) a un poids beaucoup plus important que celui des exploitants africains (75 % de la population). De plus, les exploitants européens soutiennent leurs organisations parce que l'agriculture européenne est plus rentable.

Les co-présidents Coulibaly et Vanthemsche clôturent la réunion avec les commentaires suivants :

[Ibrahima Coulibaly] Les exploitants agricoles africains ont peu de poids (politique) face aux gouvernements étant donné que, selon le point de vue de ceux-ci, les partenariats public-privé sont une question d'accords à haute visibilité médiatique, de gros sous et d'élections. La politique gouvernementale du riz en Thaïlande en est un très bon exemple. Tout le monde veut soutenir les petits exploitants agricoles, mais personne ne leur fait réellement confiance. Des financements sont promis et présentés au nom des petits exploitants, mais les fonds n'arrivent pas jusqu'à ces derniers. On attend également de la part d'AgriCord qu'elle clarifie et améliore l'acheminement du financement vers les petites exploitations.

[Piet Vanthemsche] AgriCord apprécie la richesse des débats. Le Conseil d'administration et le Bureau d'AgriCord étudieront la meilleure façon d'appliquer les recommandations au niveau des activités d'AgriCord.

© Manille, 28 novembre 2014.

Annexes

(document séparé)

1. Presentation of AHA, Andreas Hermes Akademie.
New member of AgriCord for Germany (Willi Kampmann).
2. Presentation of ACODEA.
New member of AgriCord for Spain (Manuel Nogales).
3. Mise à jour 2014 de Farmers Fighting Poverty (Ignace Coussement).
4. Rapport sur 2014 Farmers Fighting Poverty (Ignace Coussement).
5. FIDA experience in the Philippines (Yolanda Arban).
6. Vues et expériences de UNICAFES (Genes Rosa).
7. Vues et expériences de EAFF (Césarie Kantarama).
8. Vues et expériences de la PROPAC (Justin Amatkreo Astouin).